

LETTRE D'INFORMATION DE LA FIE

Lettre d'information 12-03
15 décembre 2003

Chère Madame, cher Monsieur,

1) Compétitions GP et compétitions par équipes

a) Arbitres désignés

Veillez trouver ci-joint le tableau final des arbitres désignés par le Comité Exécutif, sur proposition de la Commission d'Arbitrage, pour officier lors des compétitions Grand Prix et les compétitions de Coupe du Monde par équipes de la saison 2003/2004.

Une lettre de désignation a été envoyée à la fédération nationale de chaque arbitre concerné ; une copie de cette lettre a aussi été envoyée à chaque fédération organisatrice concernée. Les organisateurs de compétitions GP et par équipes doivent d'urgence contacter les arbitres qui officieront à leurs compétitions.

Veillez également trouver ci-joint les cahiers des charges pour l'organisation des compétitions Grand Prix et des compétitions de Coupe du Monde par équipes, qui vous ont déjà été communiqués à deux reprises. Ces documents figurent aussi sur notre site Internet.

b) Inscriptions sur le site web

Pour faire suite à la Lettre d'information de la FIE 11-03 concernant l'inscription des tireurs et équipes aux compétitions Grand Prix et aux compétitions par équipes sur le site Internet de la FIE, **nous précisons que les droits d'engagement des tireurs et équipes restent perçus par les organisateurs des compétitions et que le nombre de tireurs pouvant être engagés reste tel que prévu par le règlement actuel.**

Les inscriptions sur le site ne seront possibles qu'à partir de la semaine du 22 décembre 2003, en raison des divers quotas à attribuer aux fédérations concernées.

2) Compétitions Grand Prix au Sabre

Je vous rappelle que les compétitions individuelles Grand Prix au sabre féminin et au sabre masculin seront organisées avec l'appareil sans fil de la société STM (Ukraine) à partir du tableau de 32.

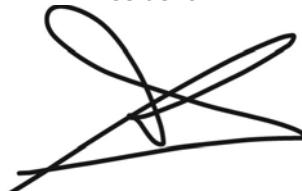
Afin d'aider les organisateurs de ces compétitions, la FIE achètera 2 set d'équipement complet pour 32 tireurs (1 pour les compétitions de sabre féminin et l'autre pour les compétitions de sabre masculin), qu'elle mettra gratuitement à la disposition des organisateurs.

En contrepartie, ces derniers devront :

- prendre en charge les frais d'un seul technicien de STM responsable de la mise en place et surveillance de l'appareil : billet d'avion, hôtel et 50 Euros par jour de présence ;
- s'assurer de la présence de 2 ou 3 personnes sur le lieu de la compétition afin d'aider à la mise en place et à l'équipement des tireurs au moment du tableau de 32 ;
- une fois leur compétition terminée, prendre les dispositions nécessaires pour envoyer le set complet en leur possession au prochain organisateur à temps pour sa compétition.

Très important : les tireurs qui participent aux compétitions GP de sabre féminin et sabre masculin devront se procurer auprès de la société Allstar/Uhlmann le T-shirt en matériau spécifique faisant partie de l'équipement réglementaire nécessaire à l'utilisation de l'appareil sans fil.

René Roch
Président

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'X' shape with a horizontal line extending to the left and a vertical line extending upwards, crossing the 'X'.